Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXIVe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 8. AOUT 1953

SOMMAIRE :

L'horlogerie à Saint-Imier
Aperçu historique sur Saint-Imier
Marché du travail
Chronique économique
Chronique bibliographique du Jura

L'horlogerie à Saint-Imier

Causerie de M. Jeanrenaud, directeur commercial des Longines
faite à l'Assemblée générale de l'ADIJ, le 6 juin 1953 à Saint-Imier

---

Monsieur le président,
Messieurs,

Dans l'aimable invitation que vous m'avez adressée pour aujourd'hui, vous précisez, Monsieur le président, vos intentions et votre désir de ne voir traiter qu'un sujet de caractère strictement économique. Les questions qui touchent à l'économie d'un pays ou d'un coin de pays comme le nôtre sont nombreuses. Mais vous m'avez autorisé, et même suggéré, de vous entretenir quelques instants d'une industrie qui fait vivre la plus grande partie de nos populations jurassiennes, c'est-à-dire l'horlogerie. Je m'excuse auprès de ceux d'entre vous, Messieurs, qui êtes intéressés directement ou indirectement à cette industrie ; vous penserez sans doute que tout a été dit — répété — et publié à ce sujet. Je vous donne raison, c'est pourquoi nous nous limiterons : à une esquisse sommaire du siècle passé — puis nous prendrons l'air de notre temps — et enfin nous terminerons par quelques réflexions personnelles.

On considère volontiers le siècle passé comme l'époque du « bon vieux temps », où la vie s'écoulait au ralenti — où le produit du travail à domicile et dans les comptoirs se vendait deux fois par année aux grandes foires de Leipzig ou d'ailleurs. En feuilletant de vieux papiers, j'ai relevé qu'il existait à Saint-Imier, à la fin du XVIIIe, au début du XIXe siècle, une importante maison d'horlogerie (importante pour l'époque), celle de Jean-François Meyrat dont les cinq filles et les deux garçons travaillaient avec le père. Celui-ci avait un dépôt à Paris, où il faisait de nombreux voyages, et en son absence le comptoir de Saint-Imier était dirigé par sa fille aînée. Sur un vieux plan